

Pontarlier, le 03 juillet 2022



CLUB ALPIN FRANÇAIS DU HAUT-DOUBS
Maison des associations, 16 place Zarautz
25300 PONTARLIER
Tel : 0381465956

Compte rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2022

Présents : Marjorie AMBROSIN, Alik Bertrand, Chantal GRESSET, Robert LECLERC, Catherine LECLERCQ, Laurent NOURDIN, Jean Michel VIEILLE-PETIT, Jean-Philippe VIEILLE-PETIT.

Excusés : Maria de Fatima DINIS JESUS, Michel DORNIER, Serge DREZET, Thomas INNOCENTI, Michel JEANNIER, Emmanuel LECHINE, Cathy ROUILLER.

Absents : Odile CHAGROT, Théo CLAUDE, Madeleine COLARD, Valentin COTE COLISSON.

1) Suite compte rendu comité directeur du 08 avril 2022 : le fonctionnement des commissions

Suite aux réunions qui ont eu lieu, une commission doit être constituée d'un groupe restreint de décideurs (6/7), qui étudieront les projets et budgets associés.

Ensuite, lors de l'établissement des programmes de sorties, le groupe peut être élargi.

Deux réunions obligatoires : une en avril/mai pour les projets et budgets et une autre en octobre pour le programme des activités.

Pour préparer la première réunion, faire remonter des informations de la base et les exploiter.

Les commissions peuvent se réunir autant de fois qu'elles le désirent.

2) Achat de matériel sollicité :

- DVA : vérification en juin 2023 suite préconisation de faire contrôle tous les 5 ans. Selon résultats, on envisagera l'achat de nouveaux matériels. On reste à 10 DVA mais on ira vers deux modèles seulement (5+5) de la même marque ou pas. Lorsque l'on

procédera à la vérification des DVA du club, on le proposera aux licenciés en possédant. Prévoir une soirée de présentation et manipulation DVA.

- Deux cordes pour randonnées glaciaires ont été achetées et nous aurons une participation du Comité Départemental de la moitié de leur valeur.

3) Paiement des sommes sollicitées pour les sorties et formations :

Problème des retards de paiement pour les sorties.

Certaines personnes se font prier pour s'acquitter des sommes devant servir à la participation à des sorties.

Il est dommage que des organisateurs soient dans l'obligation de relancer régulièrement ces mêmes personnes.

Un rappel a déjà été fait sur le site du club et le sera dans la lettre qui sera jointe aux licences de la saison 2022/2023.

Les organisateurs ne devront pas s'échiner à recontacter les personnes et à considérer qu'elles ne font pas partie de la sortie.

Lors de l'envoi des informations finales d'organisation de la sortie, ne pas donner les informations de ces personnes.

Le problème sous-jacent est l'absence d'avis à l'organisateur lorsqu'une personne ne peut pas participer à une sortie pour laquelle elle s'était inscrite.

Afin d'éviter l'avance des frais de réservation par les organisateurs de sorties, une nouvelle organisation va être mise en place : l'organisateur et la présidente prendront rendez-vous pour effectuer les virements.

4) Tarifs covoiturage :

Des vérifications concernant les tarifs du covoiturage ont permis de constater une inégalité dans la prise en compte de la charge du covoiturage entre les véhicules ayant 4 places au maximum, 5 places ou plus de 5 places.

Pour un tarif égalitaire, on va appliquer les tarifs suivants :

4 passagers maximum : 0€35

5 passagers : 0€44

Plus de 5 passagers : 0€52

Vote : contre = 0, abstention = 0, pour = unanimité.

5) Budget 2021/2022 et budget prévisionnel : document joint

Les propositions de budget prévisionnel tiennent compte des desideratas exprimés lors des réunions des commissions.

Suite à discussions, le budget prévisionnel a été modifié.

Il n'est pas validé par l'assemblée.

6) Point concernant les activités :

- *Un petit rappel* : même si il y a un accord de principe pour faire appel à un guide, prière de solliciter un devis avant la formation et me le transmettre pour validation.

- *Inscription sorties* : les formations proposées par Valentin (formation falaise pour débutants et confirmés) et Marjorie (weekend initiation rocher) ne sont pas inscrites sur le site du CAF et c'est dommage. Marjorie va faire le nécessaire.

- Alpinisme : Marjorie

6 personnes ont été retenues pour la formation « cursus intermédiaire » : Maria Pilar AGUDO FERNANDEZ, Mathias ALLARD, Marjorie AMBROSIN, Sébastien IOTTI, Emmanuel LECHINE, Jean-Philippe VIEILLE PETIT.

- Escalade : Valentin

Nous avons reçu un quitus du collège pour le nettoyage des prises et la refonte des voies d'escalade, en début de saison.

Nous avons reçu la reconduction de l'occupation du gymnase de Lucie Aubrac.

Dans le cadre de l'activité « A tous sports », nous aurons 15 jeunes qui participeront au stage des 02, 03 et 04 août 2022, de 14h00 à 17h00. Jean-Michel, Robert et moi-même sollicitons un peu d'aide pour ces 3 demi-journées.

Présentation du dossier concernant l'escalade saison 2022/2023 :

-- *Ecole d'escalade* :

4 soirées = 3 Emeline + 1 Stéphan.

48 jeunes encadrés.

Valentin sera leur interlocuteur dans l'organisation des soutiens en cas de nécessité.

-- *Autres personnes* :

Présence des professionnels 3 soirs par semaines (2 Emeline, 1 Stéphan) pour de l'encadrement libre ou des formations programmées.

Ce dossier n'a pas été validé par le comité. Il va être revu.

Lorsqu'il sera validé, il faudra faire une communication précise auprès des personnes pratiquant l'escalade.

-- *La Fauconnière* : rappel que rien ne peut être installé sans en aviser le bureau et avoir accord. Ne pas oublier que le gestionnaire est la mairie.

Un arrêté d'interdiction de stationnement devant la barrière a été pris et le personnel de la mairie va installer le panneau idoine.

- Randonnée :

Annulation de la journée de la randonnée pour causes météorologiques.

8 inscriptions extérieures et une quinzaine de bénévoles que je remercie pour leur volontariat.

Un débriefing sera réalisé pour reconduction.

7) Divers :

- La rentrée : 3 dates à retenir :

10/09 : journée portes ouvertes de la Maison des Associations.

23/09 : réunions des responsables de toutes les associations de Pontarlier car il va y avoir des évolutions dans les relations avec la Mairie (budget).

02/12 : soirée des récompenses.

- Laurent fait part du fait que certaines personnes regrettent l'existence du programme des sorties sous forme papier.

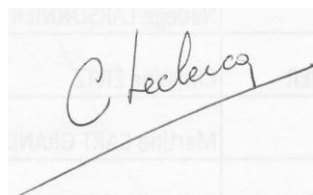
Il est décidé qu'à l'issue des réunions des commissions réalisées pour faire la programmation des sorties, un document sera établi et publié sur le site du club.

- Robert demande qu'un rappel soit fait auprès des membres du club pour un respect plus strict de la note concernant le prêt de matériel.

Si cela ne se produit pas, une refonte du fonctionnement sera envisagée.

- Robert a trouvé un tableau blanc pour le prix de 180€ (2m40 x 1m35). Il va être acheté.

Présidente : Catherine LECLERCQ

A handwritten signature in black ink, reading 'C. Leclercq', is written over a horizontal line. The signature is cursive and appears to be on a light-colored, possibly lined, background.